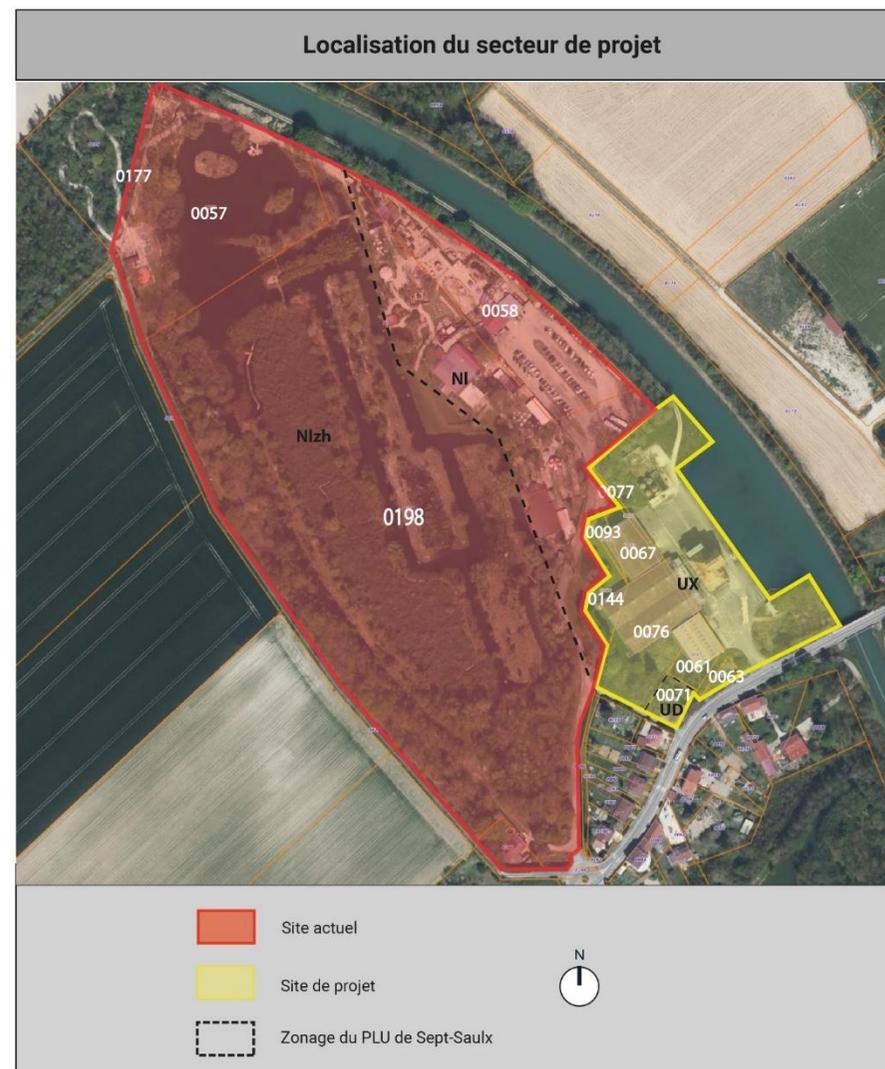


## Mise en compatibilité dans le cadre d'une déclaration de projet du Plan Local d'Urbanisme de Sept Saulx

**Le parc de loisirs Grinyland souhaite s'étendre** et envisage d'acquérir plusieurs parcelles pour diversifier son offre d'activités et accroître le nombre de visiteurs à l'année. Dans cette optique, il prévoit la réhabilitation des bâtiments de Vivescia sur les parcelles adjacentes au site actuel. Le projet consiste à **réhabiliter ces bâtiments en friche** s'étendant sur 4 000 m<sup>2</sup> et à réaménager l'espace extérieur qui borde le canal de l'Aisne à la Marne. Cette extension va générer un **intérêt majeur en matière économique, culturel, touristique et de loisirs**.

Ce projet nécessite **d'adapter le Plan Local d'Urbanisme de la commune**. Ainsi, la municipalité a sollicité la Communauté Urbaine du Grand Reims afin d'engager une procédure d'évolution du PLU, pour permettre de reclasser les parcelles concernées par le projet en zone NI (qui est un secteur de la zone naturelle dédié aux activités de loisirs), sans porter atteinte aux orientations générales définies au sein du document d'urbanisme.

**La prise en compte de l'environnement** est un atout essentiel du projet. En effet, en plus de l'enjeu de réhabilitation de la friche, il est prévu d'intégrer dans le paysage de façon cohérente, les bâtiments qui seront réhabilités. D'ailleurs, des arbres, arbustes et de la pelouse seront implantés sur le site d'extension. Au total, près de 5 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts verront le jour. Enfin, la tourbière existante sur le site actuel fera l'objet d'une attention particulière à travers sa réhabilitation et sa valorisation, afin de préserver et restaurer ce patrimoine naturel remarquable.



**Une étude environnementale est menée en parallèle** afin d'analyser les incidences du projet sur l'environnement et de définir les éventuelles mesures pour limiter ces impacts.

Le travail se réalise en collaboration avec les services de l'état et le bureau d'études choisi pour accompagner les élus durant la mission.

Nous informons les habitants qu'**un registre est disponible en mairie ainsi que sur le site internet de la Communauté Urbaine du Grand Reims jusqu'au 20 octobre, afin de recueillir les observations du public.**

Par ailleurs, **une enquête publique sera organisée en fin de procédure au cours du premier semestre 2024**, pour permettre au public de consulter le projet et d'émettre éventuellement ses observations et/ou remarques sur ce projet.

*Calendrier envisagé de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Sept-Saulx :*

